

- 13.1. une notice descriptive du candidat et des activités permettant d'apprécier ses compétences dans les domaines choisis. Si le candidat est une personne physique, un document certifiant son statut juridique, ainsi qu'un curriculum vitae accompagné d'une description détaillée de ses activités, permettant d'apprécier l'étendue et la durée de son expérience;
 - 13.2. un document indiquant les noms et qualités de personnes qui composent les organes dirigeants si le candidat est une personne morale; preuves documentaires (bilans et comptes de profits et pertes concernant les deux derniers exercices) établissant sa solidité financière;
 - 13.3. un barème indicatif, éventuellement une fourchette, du coût des prestations d'une personne/jour, tous frais inclus, à l'exception d'une prévision de frais de voyage et de séjour hors du lieu principal d'exécution des travaux; les prix doivent être exprimés obligatoirement en écus et en exonération de droits, impôts et taxes (la Commission européenne étant exonérée de tous droits, impôts et taxes suivant le protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes);
 - 13.4. une information sur les moyens dont dispose le candidat, montrant qu'il peut affecter à l'exécution d'une tâche qui lui serait confiée le personnel qualifié et l'infrastructure nécessaires; à cet effet, il convient de joindre tous documents utiles;
 - 13.5. des références au sujet de réalisations antérieures dans le domaine des thèmes proposés; une spécification des études, contrats de services, consultations et autres travaux effectués antérieurement.
14. Un dossier ne peut couvrir qu'un seul domaine. Les intéressés enverront donc autant de dossiers de candidature que de domaines retenus.
 15. Les candidatures seront présentées dans l'une des langues officielles de l'Union européenne.
 16. Les intéressés sont invités à envoyer leur dossier de candidature sous pli fermé à l'adresse suivante:
 - Commission des Communautés européennes, DG XXIII, Mme R. Stern, rue de la Loi 200 (AN80 5/28), B-1049 Bruxelles.
 17. L'enveloppe portera la mention: «Appel à manifestation d'intérêt n° ...».
 18. Les demandes de participation non documentées ou accompagnées du formulaire insuffisamment complété ne seront pas examinées par la Commission.
 19. La Commission se réserve le droit de demander des informations complémentaires aux candidats après le dépôt et lors de l'examen de leur dossier.
 20. Les candidats sont tenus d'informer en permanence la Commission de toute modification apportée à leur situation, et cela afin que leur dossier de candidature puisse être parfaitement tenu à jour.

Appel d'offres portant sur la prestation de services en vue de l'attribution d'un contrat de prestation de services intitulé «Mise en œuvre des mécanismes de surveillance des émissions de CO₂ et d'autres gaz avec effet de serre dans la Communauté»

Procédure ouverte

XI/B4/1099

(94/C 260/07)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission européenne, direction générale de l'environnement, sécurité nucléaire et protection civile, représentée par le directeur général de la DG XI, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.
 - amélioration de la méthodologie, utilisée pour l'évaluation des trajectoires des émissions, présentée par les États membres,
 - analyse du contenu des programmes nationaux et évaluation de leur niveau de mise en œuvre, tant au point de vue quantitatif, leur impact sur les émissions qu'au point de vue qualitatif, l'appréciation des progrès enregistrés pour atteindre l'objectif de stabilisation,
 - conseils techniques, suivi et surveillance des mesures par rapport aux synergies, tant dans la Communauté que sur le plan national,
2. **Description des services requis**

Dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes de surveillance des émissions de CO₂ et d'autres gaz avec effet de serre dans la Communauté (décision 93/389/CEE du Conseil), la Communauté européenne envisage d'attribuer un contrat de prestation de services concernant les domaines suivants:

- assistance technique pour l'élaboration des rapports et documents de travail pertinents.
3. **Date limite de réception des offres:** dans les 52 jours de calendrier à compter de la date de publication de l'avis.
4. **Durée:** 12 mois à partir de la date de signature du contrat.
5. a) **Adresse à laquelle les demandes d'invitation à soumissionner peuvent être envoyées:** M. J. J. Groenendaal, DG XI/Unité 3, BU5 3/178, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, télécopieur (02) 299 10 69.
Chaque demande doit porter le n° de référence XI/B4/1099.
- b) **Date limite de demande des invitations à soumissionner:** dans les 37 jours de calendrier à compter de la date d'envoi de l'avis.
6. **Les offres doivent parvenir à l'adresse suivante:**
Commission européenne, à l'attention de M. J. J. Groenendaal, DG XI/Unité 3, Finances et contrats, BU5 03/170, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles.
7. **Forme juridique en cas de groupement:** les offres peuvent être présentées de façon individuelle ou conjointe. Au cas où deux ou plusieurs candidats remettent une offre conjointe, l'un d'entre eux devra être désigné comme contractant principal et agent responsable.
8. **Conditions minimales**
Les soumissionnaires devront produire:
— une copie du certificat d'inscription au registre du commerce, registre professionnel ou registre national équivalent, conformément à la législation nationale en vigueur,
— les bilans et les comptes des recettes et des dépenses de l'entreprise au cas où la publication des bilans est requise en vertu de la loi sur le commerce dans le pays où elle est établie,
— les titres d'étude et les qualifications professionnelles du soumissionnaire et/ou du personnel cadre de l'entreprise et, en particulier, des personnes qui seront responsables de l'exécution du marché.
9. **Durée de maintien de l'offre:** 6 mois à compter de la date limite susmentionnée.
10. **Critères d'attribution:** les critères d'évaluation des offres figureront dans l'invitation à soumissionner.
11. **Date d'envoi de l'avis:** 8. 9. 1994.
12. **Date de réception de l'avis par l'Office des Publications officielles des Communautés européennes:** 8. 9. 1994.

Réalisation de bulletins et dossiers d'information

Procédure ouverte

(94/C 260/08)

1. **Pouvoir adjudicateur:** Commission des Communautés européennes, direction générale X, information, communication, culture, audiovisuel, X/A/7, information et projets grand public - information femmes, bureau 4/97, rue de Trèves 120, B-1049 Bruxelles.
Tél. (32-2) 299 94 16. Télécopieur (32-2) 299 92 83.
2. a) **Mode de passation:** Appel d'offres ouvert.
b) **Forme du marché:** Contrat.
3. a) **Lieu de livraison:** Bruxelles.
b) **Objet du marché:** Le marché porte sur:
l'édition d'un bulletin d'information de 4 pages destiné aux relais femmes et diffusé 10 fois par an. Il comprend notamment les fournitures et prestations suivantes:
— collecte d'informations, établissement du contenu, rédaction, correction du contenu, traductions dans les 9 langues communautaires (passage éventuel à 12 si entrée des pays-candidats), impression papier et finition, gestion du fichier, affranchissement et envoi, coordination générale, stockage et archivage.
- Le bulletin a pour objet de:
— diffuser aux divers relais «femmes» une information rapide et détaillée sur l'actualité institutionnelle et sur toute actualité européenne, en particulier concernant les femmes.
- La réalisation de dossiers d'information thématique, 3 ou 4 fois par an sur les politiques communautaires qui concernent spécifiquement les femmes ou sur des aspects divers de la condi-